

## La construction du réseau de lecture publique de la Communauté d'agglomération Loire Forez *Une politique territoriale de services en milieu rural créatrice d'emplois*

### Contexte et objectifs visés

Dans le cadre sa candidature au programme européen LEADER 2007/2013, la CALF s'est donnée comme **priorité ciblée** de « **Maintenir et renforcer l'accueil d'actifs sur son territoire rural en lien avec les pôles urbains et en valorisant ses ressources** ».

Parmi les 4 actions principales mises en œuvre par le GAL LEADER en Loire Forez, le **développement d'une politique territoriale de services en milieu rural** vise notamment à :

- identifier les besoins et développer les services de proximité dans les zones rurales,
- développer le lien social, les loisirs et accompagner les jeunes.

Ainsi, et suite au diagnostic des 39 bibliothèques du territoire, le « **Projet culturel des Médiathèques Têtes de Réseau (MTR) Loire Forez** » porté par la Communauté d'agglomération tend à construire un réseau de bibliothèques structuré autour des MTR et **intégré au schéma départemental** de lecture publique.

La mise en place de ce réseau s'appuie sur la volonté de la Communauté d'agglomération d'améliorer et d'équilibrer le service de lecture publique sur l'ensemble du territoire afin que **les bibliothèques jouent pleinement leur rôle de service culturel de proximité**.

C'est dans ce contexte qu'un **appel à projets** a été lancé en 2011 à destination des 45 communes de la Communauté d'agglomération pour **l'aménagement de médiathèques communales**.

### Présentation résumée

L'appel à projets lancé par le GAL Loire-Forez propose une **aide à la fois technique et financière pour accompagner les communes** dans l'amélioration de chaque bibliothèque locale et de leur « **raccordement** » via **les deux médiathèques têtes de réseau prévues à Montbrison et St-Just-St-Rambert**.

Ce projet est organisé en 3 temps :

- 2011 : études des besoins informatiques, lancement des marchés publics pour les collections, mobilier, logiciel, début des travaux dans les MTR.
- 2012 : Informatisation des bibliothèques, enrichissement des collections, élaboration de la politique d'action culturelle.
- 2013/2014 : déménagement des collections et services dans les MTR qui ouvriront respectivement en mars 2013 et juin 2014, mise en œuvre du réseau informatique et de la politique d'action culturelle.

Les **dépenses éligibles** prévues par l'appel à projets portent sur **des travaux** de création, d'extension, de rénovation, d'aménagement intérieur et **des achats de mobilier** (rayonnage, assise pour le public).

Les **critères de sélection** s'appuient sur les critères stipulés dans la convention avec le Conseil général de la Loire dont **l'emploi d'au moins une personne qualifiée pour la mission de bibliothécaire**.

### Résultats

**7 communes sur les 36 équipées d'une bibliothèque ont répondu à l'appel à projets.**

La **répartition géographique des projets permet de mailler le territoire et de répondre aux objectifs de la politique territoriale de services en milieu rural** décidée dans le programme LEADER dont les objectifs sont de :

- Diversifier l'activité professionnelle en zone rurale en offrant de nouvelles opportunités d'emplois à la population locale,
- Dynamiser l'offre de services dans les communes rurales en lien avec les pôles urbains pour améliorer l'attractivité des villages,
- Améliorer les conditions de vie des personnes les plus isolées,
- Développer la solidarité et le lien social entre les habitants du territoire.

**Thème :**

**Sous-thème :**

### Mots-Clés

*Réseau Lecture publique, partage, savoirs,...*

**France/Rhône-Alpes/Loire/Communauté d'agglomération Loire Forez**

**Fiche dispositif FEADER : 321**

**Porteurs de projet :** les communes

**Coût total estimé :** 291 600 €

**Co-financeurs selon les projets :** CG 42, Région, communes

**Montant FEADER demandé :** 30 800 € max par projet.

**Enveloppe maximale dédiée :** 80 000 € de subvention

### Dates du projet

Date de début : 2011

Date de fin (*prévisionnelle*) : 2014



**La construction du réseau de lecture publique de la Communauté d'agglomération Loire Forez**  
*Forez Une politique territoriale de services en milieu rural créatrice d'emplois*

**Points d'intérêts**

Cet **appel à projets a été un réel élément déclencheur** pour la réhabilitation, la construction voire le maintien de certaines bibliothèques y compris en zone très rurale (St Just en Bas).  
Ce projet œuvre en faveur d'une politique globale d'accès à l'information et à la connaissance en milieu rural et permettra une mise à disposition de ressources sur le territoire y compris en matière d'emploi et de formation pour les populations en recherche d'emploi.

Il constitue un **levier fort de création d'emploi en avec le recrutement de 19 ETP** (catégorie B de la fonction publique territoriale (FPT)) pour la création et animation du réseau. Ces emplois concernent en particulier les 2 MTR vont être dotées de 19 ETP.

Parmi eux, 7 ETP travailleront au moins à 50% de leur temps en prise directe avec le territoire : conseil technique pour la maîtrise des outils « réseau », desserte par navette, accompagnement professionnel dans la conduite de projet. Par ailleurs, chaque agent des MTR sera référent sur une thématique ou un service pour faire jouer à plein l'effet réseau et accompagner la déclinaison du programme d'action culturelle.

A ce jour 6 agents ont été recruté, des recrutements plutôt exogènes (échelle Rhône-Alpes) au regard des qualifications attendues. La création et le maintien d'emploi dans les zones rurales doit être dynamisé par le conventionnement avec le CG et des aides sur le salaire pour les communes.

Ce conventionnement est notamment fonction de :

- La superficie du local dédié à la bibliothèque municipale (liée au nombre d'habitants)
- Un temps d'ouverture et un budget minimum alloué par les communes
- La professionnalisation des équipes communales (salariés et bénévoles)

Cette dynamique de conventionnement avec le CG et la CALF va **accompagner la montée en puissance** des bibliothèques (renouvellement des stocks et des fonds documentaires, nouveaux services aux habitants) et la **montée en compétence des ressources** avec une démarche de **professionnalisation du personnel** (catégorie B de la FPT) De plus, l'incitation à la **professionnalisation des 220 bénévoles** peut aussi être évaluée en heures de formation et doit également aboutir à la création de postes.

**Enseignements**

Points forts : levier financier fort pour l'investissement des communes dans leur bibliothèque, incitation conjointe avec le Conseil général à la qualification des équipes et à la modernisation des bibliothèques-médiathèques (critères de sélection communs), dynamique de changement qualitatif pour les bibliothèques-médiathèques en perspective de l'intégration dans un réseau plus vaste.

Points faibles : incertitudes liées au taux d'intervention du Conseil général et à la compatibilité avec leurs contrats de développement.

Facteurs déterminants de sa réussite : la cohérence des politiques aux différents échelons territoriaux qui contribue à la mise en œuvre des projets structurants pour le territoire.



Légende : au 01/02/2012 > Étoile jaune : programmation ; étoiles rouges : Appel d'Offres ; étoile bleue : abandon

**Pour en savoir plus : Communauté d'Agglomération Loire Forez - Montbrison**

**Personne à contacter:**

**Anne Chastrusse** Responsable du réseau de lecture publique

Mail : [annechastrusse@loireforez.fr](mailto:annechastrusse@loireforez.fr) Tél. 04 26 54 70 29

**Anne-Gaëlle BARIL** Chargée de mission LEADER

Mail : [annegaellebaril@loireforez.fr](mailto:annegaellebaril@loireforez.fr) Tél. 04 26 54 70 26-

**Rédacteur de la fiche :**

**Date de rédaction : juin 2012**

**Dernière mise à jour : juin 2012**